

SOUTENIR LE PROJET DES CEMÉA

Résister Mobiliser Construire

BULLETIN D'ADHÉSION ANNEE 2024

À renvoyer avec le règlement à l'adresse de votre Association territoriale

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

ADRESSE : _____

à remplir si nouvelles coordonnées

VILLE _____ CODE POSTAL : _____

TEL FIXE : _____ TEL MOBILE : _____

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : _____

Je souhaite adhérer à l'Association Ceméa en tant que « **membre actif** ».

Je joins une cotisation de 15€. (8 euros pour les demandeurs d'emploi et étudiants)

Je souhaite devenir « **membre de soutien** »,

Je souhaite devenir « **membre associé** », je joins une cotisation de 30 euros.

L'adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Je souhaite par ailleurs faire un don de : euros.

Les associations d'intérêt général, comme les Ceméa, peuvent recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt au profit du donateur. Pour les particuliers, la réduction d'impôt est de 66%. Ainsi par exemple, pour un don de 100€, la réduction d'impôt est de 66€. Un reçu fiscal type Cerfa sera envoyé à chaque donateur.

Je règle par : Chèque (libellé à l'ordre des Ceméa)

Espèces

Virement

Fait le _____ À _____

Signature



47 Boulevard d'Alsace Lorraine – 80000 AMIENS

Tél : 03.22.71.79.00

Mail : contact@cemea-picardie.asso.fr - www.cemea-picardie.fr